

Déontologie et législation en APA



Niveau d'étude
BAC +2 (niveau 5)



ECTS
2 crédits



Etablissement(s)
UFR STAPS



Volume horaire
15h



Période de l'année
Semestre 4

En bref

- **Langue(s) d'enseignement:** Français
- **Méthodes d'enseignement:** En présence
- **Forme d'enseignement :** Cours magistral
- **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

Présentation

DESCRIPTION

Ce cours vise à donner aux étudiants les repères légaux, déontologiques et professionnels nécessaires à l'exercice du métier d'enseignant en Activité Physique Adaptée (APA). Il aborde le cadre légal et réglementaire de la profession, les compétences attendues selon le référentiel métier, ainsi que les spécificités de l'APA par rapport aux autres professions de santé. Les étudiants découvriront les principaux lieux d'implantation et débouchés, la législation du « sport sur ordonnance », le code de déontologie, et les démarches liées à l'insertion professionnelle (CV, lettre de motivation).

OBJECTIFS

Comprendre les enjeux et responsabilités de son futur métier.

Identifier les compétences, connaissances et obligations professionnelles.

Maîtriser le cadre légal et réglementaire (sport sur ordonnance, certification, textes de référence).

Différencier l'APA des autres professions voisines (kiné, éducateurs sportifs, etc.).

Connaître les lieux d'implantation et débouchés professionnels.

Intégrer les principes de déontologie dans sa pratique

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Développer des outils pour sa recherche de stage et son insertion professionnelle.

HEURES D'ENSEIGNEMENT

Déontologie et législation en APA

Cours Magistral

15h

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Examen terminal

SYLLABUS

Ce cours présente le cadre légal, réglementaire et déontologique du métier d'enseignant en APA. Il permet de comprendre les enjeux de la profession, d'identifier les compétences et lieux d'implantation, de distinguer l'APA des autres métiers de la santé, et de maîtriser les références légales (sport sur ordonnance, référentiel métier, code de déontologie).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation